

Diplôme d'accès aux études universitaires scientifiques (DAEU B)



› Organisation

La formation, commune à toute l'Aquitaine, se déroule en présentiel et/ou à distance. Elle est assurée par des enseignants de l'université de Bordeaux pour l'enseignement en présentiel, et de l'université de Pau et des Pays de l'Adour pour l'enseignement à distance. Le programme est celui de la filière scientifique du baccalauréat.

2 disciplines obligatoires

- › Français (70 heures)
- › Mathématiques (110 heures).

2 disciplines au choix parmi les 3 suivantes

- › Physique (65 heures)
- › Chimie (57 heures)
- › Sciences de la nature et de la vie (56 heures)

› Quels débouchés ?

Le diplôme confère les mêmes droits qu'un baccalauréat scientifique.

Avec le DAEU B, vous pouvez :

- › poursuivre vos études dans des formations de l'enseignement supérieur (DUT, BTS, Licence...)
- › intégrer des formations paramédicales ou sociales (après concours)
- › passer des concours de la fonction publique de niveau baccalauréat

› Admission

Vous devez :

- › remplir un dossier de candidature et le déposer avant le 31 août de l'année en cours
- › passer des tests en mathématiques, français, physique, chimie et sciences de la nature et de la vie (mi-septembre)
- › bénéficier d'un entretien relatif à votre projet de formation et vos perspectives professionnelles avec l'équipe pédagogique fin septembre pour débiter la formation en octobre.

Préparer son entrée en DAEU B

- › évaluer son niveau
- › effectuer une remise à niveau pré-DAEU

Informations et dossier de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site : www.u-bordeaux.fr/Formation-continue-ST

CONTACTS & INSCRIPTION

Pour les étudiants de l'Aquitaine Nord :

Université de Bordeaux
Service de formation continue
Collège sciences et technologies

351 cours de la Libération - Bât A21 - CS 10004
33405 Talence Cedex

- › 05 40 00 64 51
- › formation.continue.st@u-bordeaux.fr
- › u-bordeaux.fr/Formation-continue-ST

Pour les étudiants de l'Aquitaine Sud :

Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA)
Service Direction Formation tout au long de la Vie (DFTLV)

Bât. A - 1, avenue de l'Université
BP 1155 - 64012 Pau Cedex

- › 05 59 40 78 88
- › accueil.forco@univ-pau.fr

Collège sciences et technologies
Service de formation continue

Carte d'identité de la formation

Conditions d'accès

Vous devez :

- › avoir 24 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de la délivrance du diplôme ;
- › avoir interrompu vos études initiales depuis au moins deux ans.

Si vous avez entre 20 et 24 ans : au 1^{er} octobre, vous devez justifier de deux ans d'activité professionnelle à temps plein ou partiel. Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle pour la même durée :

- › le service national
- › l'éducation d'un enfant
- › l'inscription au Pôle emploi
- › la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- › l'exercice d'une activité sportive de haut niveau

Durée et rythme de la formation

La formation se déroule d'octobre à juin selon trois modalités au choix :

- › **en présentiel** (en salles) : enseignements en face-à-face du lundi au vendredi le matin à Talence
- › **à distance** (FOAD) : enseignements en ligne sur la plateforme pédagogique de l'université (cours, exercices, accompagnement personnalisé) + une journée de regroupement par mois
- › **mixte** : enseignements en présentiel (Talence) et à distance selon les matières

Contrôle des connaissances

Deux sessions d'examens par an : une session d'examen en mai et une session de rattrapage en juin

Deux centres d'examen :

Bordeaux et Pau

Deux modalités d'obtention :

- › modalité compensable : le diplôme est obtenu si la moyenne des notes obtenues sur les 4 matières est supérieure ou égale à 10/20
- › modalité capitalisable : le diplôme est obtenu si chaque matière est validée par une note finale supérieure ou égale à 10/20.
- › La modalité capitalisable permet un étalement de la formation sur plusieurs années pour des raisons personnelles ou professionnelles. Chaque matière obtenue est considérée comme validée et le stagiaire en garde le bénéfice en cas de réinscription lors d'une année ultérieure (limité à 4 inscriptions).

› Coût et financements

Frais de formation

Financement par un organisme

- › Modalité compensable : 2400 €
- › Modalité capitalisable : 600 € / module (2 matières minimum/an dont français ou maths)

Personnes non financées

Les frais de formation du DAEU B peuvent être pris en charge via le *Compte Personnel de Formation* (Code formation éligible CPF : 240751)



+ Droits d'inscription à l'université
(tarif pour l'année universitaire 2023-2024 : 170 €)

Co-financements et aides

Les candidats peuvent être exonérés totalement ou partiellement des frais de formation sur dossier au titre :

- › de l'aide de la Région Nouvelle-Aquitaine
- › de l'avis de la commission de réduction des frais du Service Formation continue du Collège Sciences et technologie de l'université de Bordeaux

Nous consulter